

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/023/7.1

Feuillet n° 024

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 1^{er} avril 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	45
Votants :	53
Pour :	53
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, , Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD Philippe VIELLEFOSSE Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, , Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Luc BLANCHARD Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD,

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Serge PEDENON donne pouvoir à Serge EYMARD, Jean-Michel LAGORCE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Compte Administratif et Compte de Gestion 2018 du budget annexe ZAE du Rousset (442)

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence du doyen d'âge M. Jean-Claude GUARISE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Dominique BOUSQUET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
(en Euros)

AR PREFECTURE

024-20004 15 20190408-DE2019023-BF
Reçu le 10/04/2019

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	1 286 213,36	1 304 940,69	0,00	1 304 940,69	1 286 213,36
Opérations de l'exercice	1 552 416,25	1 697 280,65	1 663 419,24	1 541 081,49	3 215 835,49	3 238 362,14
Totaux	1 552 416,25	2 983 494,01	2 968 359,93	1 541 081,49	4 520 776,18	4 524 575,50
Résultats de clôture	0,00	1 431 077,76	1 427 278,44	0,00	0,00	3 799,32
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	1 552 416,25	2 983 494,01	2 968 359,93	1 541 081,49	4 520 776,18	4 524 575,50
Résultats définitifs	0,00	1 431 077,76	1 427 278,44	0,00	0,00	3 799,32

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

2° adopte le compte de gestion dressé par M. Didier SOUQUERE, Trésorier, sans observation ni réserve.

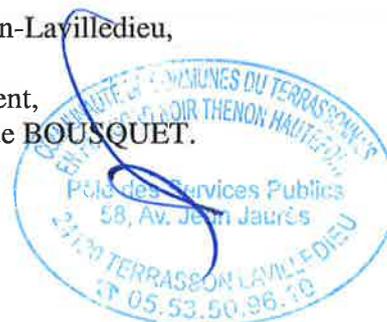
Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 09/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190408-DE2019023-BF
Reçu le 10/04/2019